

CHAMBERY-GRAND LAC ECONOMIE
Syndicat mixte

Conseil Syndical
Session du 25 avril 2025

Le vingt-cinq avril deux mille vingt-cinq, le Conseil Syndical de Chambéry-Grand Lac économie s'est réuni sous la présidence de Madame Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, Présidente. La séance a été publique.

Etaient présents : Marie BENEVISE – Luc BERTHOUD – Florence BOURGEOIS – François FOURCHES à Martine BERNON – Florian MAITRE – Yves MERCIER – Vincent MIGUET – Marie-Pierre MONTORO-SADOUX – Franck MORAT – Benoît PERROTON – Josette REMY – Thierry REPENTIN – Daniel ROCHAIX à Michel DYEN – Olivier ROGNARD – Edouard SIMONIAN – André VERDU à Jean-Marc VIAL -

Excusés : Robert AGUETTAZ – Grégory BASIN – Aloïs CHASSOT – Philippe DA SILVA LOPES – Lionel DARBON – Rudolph DI GIORGIO – Michel FRUGIER – Thibaut GUIGUE – Benjamin LOUIS – Pascal MITHIEUX – Raphaële MOURIC – Alain THIEFFENAT – Brigitte TOUGNE-PICAZO -

Pouvoirs : Nathalie FONTAINE à Luc BERTHOUD

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 16

Secrétaire de séance : Luc Berthoud

Assistaient également à la séance : Patrice BLANCHOZ - Régis DORMOY - Hervé LAURENT - Thierry MAILLAND - Béatrice RUBEAU - Véronique VALLA -

Date de convocation : 15/04/2025

Délibération N° C25-27

PAE SAVOIE HEXAPOLE
DEMANDE DE SUBVENTION
DISPOSITIF DES PARCS D'ACTIVITES INDUSTRIELLES REGIONAUX
REGION AUVERGNE-RHONE - ALPES

Rapport au Conseil Syndical

Marie-Pierre MONTORO-SADOUX, présidente, rappelle que Chambéry-Grand Lac économie est compétent pour la gestion et l'aménagement du parc d'activités économiques de Savoie Hexapole, situé sur les communes de Drumettaz-Clarafond et de Méry.

Dans le cadre de sa stratégie de relocalisation économique et de son plan régional en faveur du foncier industriel, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a créé, en 2024, un dispositif visant à labelliser des parcs d'activités à vocation industrielle, disposant d'un potentiel de foncier avéré et visant un certain niveau de qualité attendue par la Région.

La Commission Permanente du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes a approuvé une liste de cinquante parcs d'activités industrielles régionaux (PAIR) lors de sa session réunion du 27 juin 2024.

L'extension (Tranche 5) du parc d'activités économiques de Savoie Hexapole figure dans la liste des parcs retenus par la Région.

Les sites labellisés pourront ainsi bénéficier :

- ✓ D'une mise en visibilité accrue sur les outils de promotion et de commercialisation portés par la Région et ses opérateurs,
- ✓ D'un apport d'ingénierie et de la mise en réseau des PAIRS,
- ✓ D'un accès privilégié au futur portail régional du foncier économique,
- ✓ De la possibilité d'obtenir un accompagnement financier à l'investissement dans le cadre des travaux d'aménagement desdits parcs.

Il revient ainsi à Chambéry-Grand Lac économie de déposer une demande de subvention au titre de ce dispositif régional.

Le Conseil syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1 : Sollicite une subvention, la plus élevée possible, dans le cadre du dispositif des parcs d'activités d'industrielles régionaux porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Article 2 : Précise que le versement de la subvention s'effectuera sur la base d'une convention de partenariat avec la Région.

Article 3 : Autorise la présidente, ou son représentant, à signer les actes à venir et notamment ladite convention.

Fait à Le Bourget-du-Lac,
Le 25 avril 2025



Marie-Pierre MONTORO-SADOUX
Présidente